



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 72 de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les conditions dans lesquelles les Nations Unies interviennent présentent des risques de sécurité imprévisibles. L'insécurité et l'instabilité sont alimentées par la désinformation et la désinformation, la pénurie de ressources et les troubles civils, qui se sont nourris d'années d'instabilité politique, de conflits armés et de changements climatiques. Alors que les Nations Unies élargissaient leurs programmes et leurs interventions humanitaires dans des conditions de sécurité instables, le rôle de la sécurité en tant qu'élément fondamental des opérations des Nations Unies était incontesté, tout comme la nécessité d'interventions de sécurité rapides, efficaces et soutenues par des ressources suffisantes.

Le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de travailler avec les pays hôtes et les membres de la communauté internationale pour régler les problèmes de sécurité que rencontrent le personnel humanitaire et le personnel de sécurité des Nations Unies. Le Département et les organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont apporté un soutien en matière de sécurité axé sur les personnes et adapté leurs méthodes de gestion des risques à toutes les personnes qu'ils servent ainsi qu'aux populations avec lesquelles ils travaillent. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies a aidé les équipes de pays des Nations Unies à préserver les acquis en matière de développement et à faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable, tout en soutenant les opérations politiques et les opérations de paix dans l'exécution de leur mandat.



Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023, donne un aperçu des conditions de sécurité dans le monde et de leur incidence sur la sûreté et la sécurité des agents humanitaires et du personnel des Nations Unies. On y trouve des informations détaillées sur la manière dont l'Organisation traite les problématiques qui sont du ressort du Département de la sûreté et de la sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, ainsi que sur les initiatives prises pour améliorer les services d'appui à la sécurité du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies dans des conditions de sécurité complexes, imprévisibles et en évolution rapide à l'échelle mondiale.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 77/31, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport détaillé et actualisé sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies, ainsi que sur l'application de la résolution. Elle l'a prié également de faire figurer dans ce rapport une évaluation de l'incidence des risques sur ce personnel ainsi que de l'élaboration, de l'exécution et des résultats des politiques, stratégies et initiatives du système des Nations Unies dans le domaine de la sûreté et de la sécurité.

2. Le présent rapport porte sur la période de 18 mois allant du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023. Il donne une vue d'ensemble de la situation mondiale en matière de sécurité, des risques et menaces associés auxquels doit faire face le personnel des Nations Unies¹ et des initiatives prises par le Département de la sûreté et de la sécurité pour régler les problèmes de sécurité auxquels l'Organisation se heurte. On trouvera à la fin du rapport des observations et des recommandations à l'intention de l'Assemblée générale.

II. Situation mondiale en matière de sécurité

3. L'instabilité politique a continué de s'aggraver dans de nombreuses régions du monde, alimentée par une intensification des clivages, des échecs en matière de gouvernance, des violations des droits humains et des griefs non redressés. La concurrence pour le contrôle des terres et des ressources, les difficultés financières mondiales, les inégalités et l'utilisation des médias sociaux à des fins de désinformation ou de mésinformation ont exacerbé les incertitudes et, dans certains cas, attisé des crises complexes et des conflits armés.

4. Tout au long de la période considérée, les groupes extrémistes violents ont gagné du terrain au Sahel, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, et sont restés une menace persistante dans de nombreuses autres régions du monde. Ces groupes ont continué de diffuser une propagande présentant les travailleurs et les organisations humanitaires, y compris les Nations Unies, comme des cibles légitimes, incitant leurs affiliés et sympathisants à les attaquer.

5. De l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est en passant par le Sahel, les affrontements entre groupes criminels et forces de sécurité tentant de reprendre le contrôle de régions frontalières se sont multipliés, entravant l'accès humanitaire et accroissant le risque de dommages collatéraux pour le personnel, les biens et les opérations des Nations Unies.

6. Le nombre de personnes déplacées de force dans le monde en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits ainsi que de troubles graves à l'ordre public est passé de 89,3 millions à la fin de 2021 à 108,4 millions à la fin de 2022². À la fin de 2022, il a été estimé que 339 millions de personnes dans le monde auraient besoin d'une aide humanitaire et

¹ Aux fins du présent rapport, on entend par « personnel des Nations Unies » tous les membres du personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, à savoir le personnel des organismes des Nations Unies, les Volontaires des Nations Unies, les militaires et le personnel de police déployés à titre individuel dans les opérations de maintien de la paix ou les missions politiques spéciales, les consultants, les vacataires, les experts en mission et les autres agents sous contrat direct avec un organisme des Nations Unies. Sont exclus les militaires des contingents nationaux et les membres des unités de police constituées qui sont déployés avec leur contingent.

² Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Global Trends: Forced Displacement in 2022 », disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/global-trends>.

de protection en 2023³. À la mi-2023, 363 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire⁴.

7. Au cours de la période considérée, les attaques contre le personnel humanitaire et le personnel de santé⁵ sont restées très préoccupantes et témoignent d'un mépris du droit international humanitaire et des droits humains. Selon le système de surveillance des attaques visant les services de santé de l'Organisation mondiale de la Santé⁶, 1 941 attaques ont été enregistrées dans 16 pays et territoires, au cours desquelles 281 personnes ont été tuées et 607 blessées. Ces chiffres représentent une augmentation continue par rapport à la période précédente (1 847 attaques, 476 morts et 696 blessés).

8. En collaboration avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité a joué un rôle clef en ce qu'il a permis aux Nations Unies de mener à bien leurs programmes et activités de manière sûre et efficace dans un climat de sécurité mondial instable.

A. Interventions dans les situations d'urgence

9. Le Département de la sûreté et de la sécurité a permis la conduite de 1 111 missions humanitaires des Nations Unies dans des zones à haut risque et à très haut risque en Ukraine, ainsi que de 39 missions de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans les centrales nucléaires en Ukraine, dont 10 missions à Zaporizhzhia. Rien qu'en juin 2023, il a facilité l'organisation d'au moins neuf convois interinstitutions d'un total de 41 camions qui ont livré des articles de première nécessité aux personnes touchées par la destruction du barrage de Kakhovka, dans la région de Kherson (Ukraine).

10. En Éthiopie, le Département de la sûreté et de la sécurité a soutenu les opérations humanitaires en facilitant l'accès aux populations locales touchées par le conflit armé, y compris les déplacés. Il a réalisé 160 évaluations de la sûreté et de la sécurité de routes endommagées par le conflit armé au cours de la période considérée. Pendant le conflit armé au Tigré en 2022, il a réalisé au moins 215 évaluations des locaux des Nations Unies et des logements du personnel international et national.

11. Au Soudan du Sud, le soutien apporté par le Département de la sûreté et de la sécurité sous la forme d'informations communiquées et d'activités de liaison avec les acteurs locaux dans le contexte du conflit armé dans l'État du Haut-Nil a permis de maintenir opérationnel un important itinéraire d'approvisionnement humanitaire. À la suite des événements survenus au Soudan en avril 2023, l'équipe du Département au Soudan du Sud a fourni des informations et des analyses en matière de sécurité et s'est coordonnée avec les parties concernées aux fins de la mise en place des mesures de sécurité nécessaires à l'exécution du plan d'accueil du personnel des Nations Unies et des partenaires d'exécution évacués vers le Soudan du Sud.

³ Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023 », disponible à l'adresse suivante : <https://www.unocha.org/2023gho>.

⁴ Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Global humanitarian overview 2023 July update », disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unocha.org/publications/report/world/global-humanitarian-overview-2023-july-update-snapshot-31-july-2023>.

⁵ Selon l'Organisation mondiale de la Santé, par « attaque visant les services de santé », on entend tout acte de violence verbale ou physique, tout acte d'obstruction ou toute menace de violence qui nuit à la disponibilité et à la prestation de services de santé curatifs ou préventifs dans des situations d'urgence et à l'accès à ces services.

⁶ Disponible à l'adresse suivante : <https://extranet.who.int/ssa/Index.aspx>.

12. L'ONU a également facilité l'évacuation du Soudan des membres du personnel et des personnes à leur charge ainsi que leur réinstallation en organisant des réunions quotidiennes de coordination opérationnelle avec le corps diplomatique et les partenaires du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, en offrant une assistance à distance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par l'intermédiaire du centre de coordination des réponses aux crises du Département de la sûreté et de la sécurité, et en assurant la coordination avec les centres de gestion des crises des États Membres concernés. Le Département a ainsi permis à quelque 1 500 personnes, dont des membres d'organisations non gouvernementales internationales et du corps diplomatique, de se déplacer. La collaboration avec l'Arabie saoudite, Djibouti, les États-Unis d'Amérique, la France, le Kenya et l'Ouganda a permis à 1 100 membres du personnel et membres de leur famille de se déplacer de Khartoum à Entebbe et à Nairobi. Elle a également permis d'évacuer par air plus d'une centaine de membres du personnel (y compris des représentants d'organisations non gouvernementales internationales) d'El-Fasher vers N'Djamena, et des membres du personnel et des personnes à leur charge de Khartoum vers Djibouti.

13. Au Mali, le Département de la sûreté et de la sécurité a soutenu 677 missions visant à faciliter les opérations humanitaires, l'exécution des programmes et les activités prescrites à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali entre 2022 et 2023. Il a coordonné et soutenu huit missions intégrées qui consistaient à organiser des audiences foraines et à promouvoir le renforcement de la présence de l'État ainsi que l'accès à la justice dans la région de Tombouctou.

14. En Somalie, le Département de la sûreté et de la sécurité a facilité les opérations humanitaires en soutenant 5 000 missions menées en 2022 en faveur de populations en proie à l'insécurité alimentaire, à des conflits persistants et à des crises d'origine climatique, ce qui a permis de fournir une aide alimentaire à 235 690 personnes à Dhuusamarreeb, une assistance sanitaire à 309 619 personnes à Beledweyne et des articles non alimentaires à 39 565 personnes à Laascaanood, toutes zones où l'insécurité rend difficile l'acheminement de l'aide. Grâce à une analyse nuancée des risques et à des stratégies adaptées d'atténuation des risques en matière de sécurité, le Département a contribué à ce que les organismes des Nations Unies et les missions de soutien aient davantage accès aux zones à très haut risque, en particulier aux parties du pays qui étaient auparavant inaccessibles ou qui n'abritaient pas de présence internationale permanente.

15. À la suite des tremblements de terre dévastateurs survenus en Türkiye et en République arabe syrienne en février 2023, le Département de la sûreté et de la sécurité a, en collaboration avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, pris des mesures pour veiller à ce que l'aide humanitaire soit acheminée en toute sécurité vers les populations vulnérables et garantir la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. Par exemple, dans la province de Hassaké, au nord-est de la République arabe syrienne, le Département a permis à une mission interinstitutions de soutenir la livraison de médicaments essentiels, de kits contre le choléra et de matériel d'hygiène, et d'évaluer les besoins de la population locale à l'hôpital de Ras el-Aïn. Quelque 30 000 personnes ont bénéficié de ces interventions. En République arabe syrienne, le Département a soutenu les opérations transfrontières en dirigeant et en coordonnant les convois.

16. En Haïti, la prévalence de la violence en bande organisée a continué de limiter la capacité des opérations humanitaires de soutenir les populations locales en proie à une pénurie alimentaire, à des épidémies et à un effondrement des services médicaux et autres. Le Département de la sûreté et de la sécurité a poursuivi sa collaboration avec les dirigeants communautaires et les autorités hôtes afin de permettre la conduite

des opérations humanitaires et des programmes, notamment dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et de l'aide alimentaire.

17. Au Yémen, avec l'escalade du conflit armé au premier trimestre de 2022, l'environnement opérationnel général a été considéré comme présentant un risque très élevé en raison des frappes aériennes récurrentes, des drones, des attaques à distance, des combats à l'arme légère et de la présence de mines. Le Département de la sûreté et de la sécurité a pris d'importantes mesures de gestion des risques pour faciliter l'exécution des programmes tout en garantissant la sûreté et la sécurité du personnel, et a soutenu 3 587 opérations humanitaires et programmes des Nations Unies.

18. En Afghanistan, le Département de la sûreté et de la sécurité a permis la conduite d'opérations humanitaires dans un contexte d'augmentation des demandes en raison de l'évolution considérable des conditions de sécurité à la suite de la prise du pouvoir par les autorités de facto, les Taliban, en août 2021. Au cours de la période considérée, le Département a procédé à des évaluations régulières afin d'évaluer les menaces et de gérer les risques en matière de sécurité, d'autant plus que certaines organisations humanitaires ont reçu des menaces de la part d'organisations terroristes. Il a mené des évaluations d'endroits auparavant inaccessibles afin de permettre la conduite d'opérations humanitaires en faveur des populations locales.

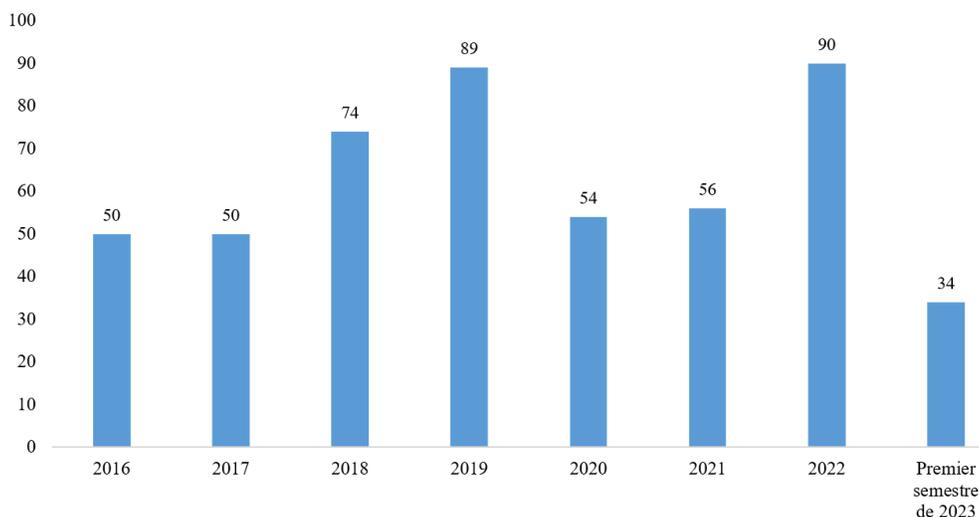
19. Au Myanmar, lors du passage du cyclone Mocha en mai 2023, le Département de la sûreté et de la sécurité a soutenu 66 missions interinstitutions, principalement dans des zones à haut risque du fait de conflits ouverts. Ces missions ont principalement consisté à apporter un soutien humanitaire aux camps de déplacés, notamment par la distribution de nourriture ainsi que la fourniture de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, et d'abris. Le Département a également apporté son soutien sous forme d'analyses en matière de sécurité et de conseils sur la situation, ainsi que d'évaluations des routes pour déterminer si les organismes des Nations Unies peuvent y accéder et les emprunter en toute sécurité.

20. Ces expériences montrent l'importance que revêtent les approches fondées sur les risques pour ce qui est d'assurer la sécurité des mandats, missions, activités et programmes des Nations Unies. Elles mettent en évidence les solutions du Département de la sûreté et de la sécurité, qui aident le système des Nations Unies à mener efficacement son action avec des niveaux de risque acceptables et garantissent donc la protection des investissements internationaux dans les Nations Unies et leurs partenaires.

B. Déploiement d'urgence et soutien aux missions

21. Les organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont procédé à des déploiements d'urgence pour faciliter les interventions dans les situations de crise. Le Département de la sûreté et de la sécurité a effectué, à titre de renfort, 90 déploiements de personnel de sécurité en 2022 (contre 56 en 2021), pour un total de 7 230 jours, et a ainsi permis la réalisation d'opérations humanitaires essentielles, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, au Niger, au Nigéria, en Ukraine et au Yémen. Au premier semestre de 2023, le Département a procédé à 34 déploiements de renforts (pour un total de 1 647 jours), notamment en Afghanistan, en Haïti, au Niger et en Türkiye.

Figure I
Déploiements d'urgence de professionnels de la sécurité des Nations Unies



22. Au cours de la période considérée, le Département de la sûreté et de la sécurité a soutenu la conduite de 204 missions dans des zones à très haut risque – celles où la probabilité de survenance d'atteintes à la sécurité ayant de graves conséquences pour le personnel des Nations Unies est jugée particulièrement élevée – afin de permettre l'exécution de programmes essentiels de l'ONU, notamment en Somalie, en Ukraine et au Yémen.

23. Au cours de la période considérée, le Département de la sûreté et de la sécurité a également coordonné des services de protection pour de hauts fonctionnaires lors de 3 734 voyages, y compris 238 missions considérées comme des opérations complexes dans des environnements à haut risque.

24. Le Département de la sûreté et de la sécurité a coordonné l'utilisation des nouvelles technologies en tant que multiplicateurs de puissance. Un projet pilote de centre d'opérations virtuel fondé sur la technologie de la réalité étendue a été mené dans des zones à haut risque pour protéger des vies, économiser des ressources et améliorer la perception de la situation.

III. Menaces pesant sur la sécurité du personnel des Nations Unies

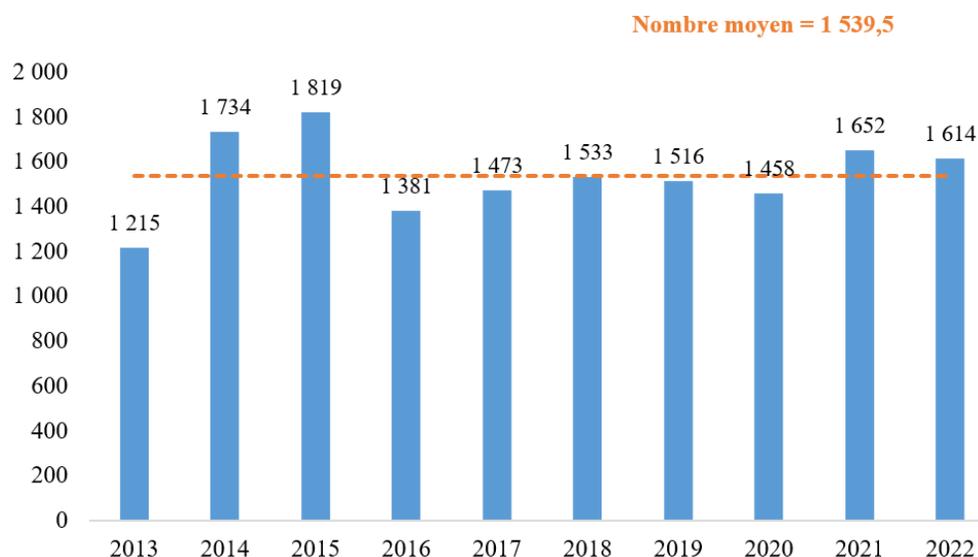
A. Atteintes à la sécurité touchant le système de gestion de la sécurité des Nations Unies⁷

1. Principaux types d'atteintes et conséquences pour le personnel des Nations Unies

25. Au total, 1 614 membres du personnel des Nations Unies ont été victimes d'atteintes à la sûreté et à la sécurité en 2022, contre 1 652 en 2021, ce qui représente une baisse d'environ 2 %. Le nombre recensé en 2022 reste toutefois supérieur au nombre moyen de membres du personnel touchés chaque année entre 2013 et 2022 (voir fig. II). En 2022, les femmes représentaient 46 % des effectifs⁸ et 43 % des membres du personnel des Nations Unies victimes d'atteintes à la sûreté et à la sécurité (voir annexe III). Au premier semestre de 2023, les atteintes à la sûreté et à la sécurité ont touché 774 membres du personnel des Nations Unies (voir annexe I), contre 671 au premier semestre de 2022.

Figure II

Membres du personnel des Nations Unies victimes d'atteintes à la sûreté et à la sécurité

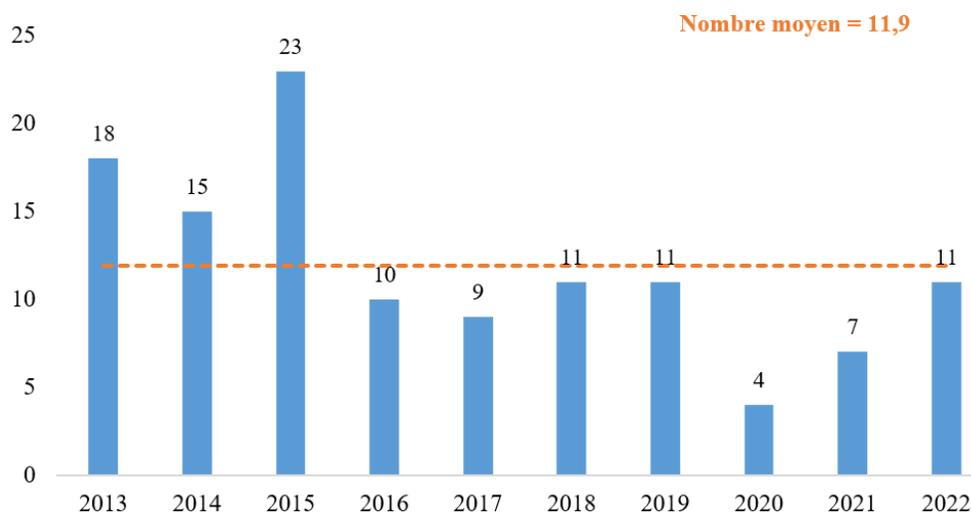


26. En 2022, 11 membres du personnel civil des Nations Unies ont perdu la vie en conséquence d'actes de violence, contre 7 en 2021 (voir fig. III). Ces décès sont survenus en Guinée, en Haïti, au Kenya, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud et au Zimbabwe.

⁷ Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies couvre tous les organismes des Nations Unies, ainsi que les autres organisations internationales qui ont signé un mémorandum d'accord avec l'ONU sur la gestion de la sécurité.

⁸ Le calcul du nombre total, ventilé par genre, est basé sur les statistiques du personnel émanant du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination publiées en août 2022.

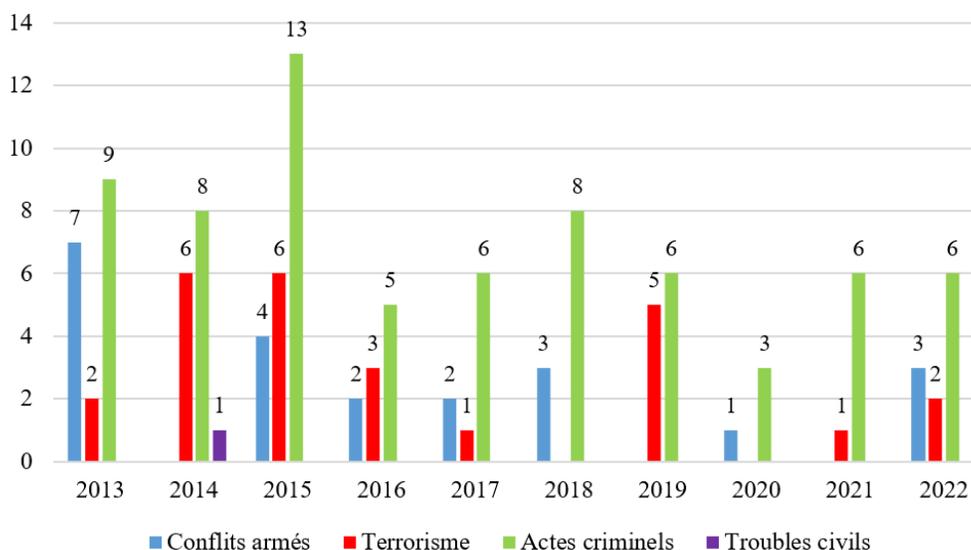
Figure III
Décès de membres du personnel civil des Nations Unies résultant d'actes de violence



27. En 2022, 6 des 11 décès ont été causés par des actes criminels, 2 ont été attribués au terrorisme et 3 aux conflits armés (voir fig. IV). Les actes criminels sont restés la principale cause de décès parmi le personnel des Nations Unies.

28. Au cours du premier semestre de 2023, neuf membres du personnel des Nations Unies ont perdu la vie à la suite de violences survenues en République démocratique du Congo, au Lesotho, à Madagascar, en Somalie et au Soudan. Cinq de ces décès résultent des violences au Soudan.

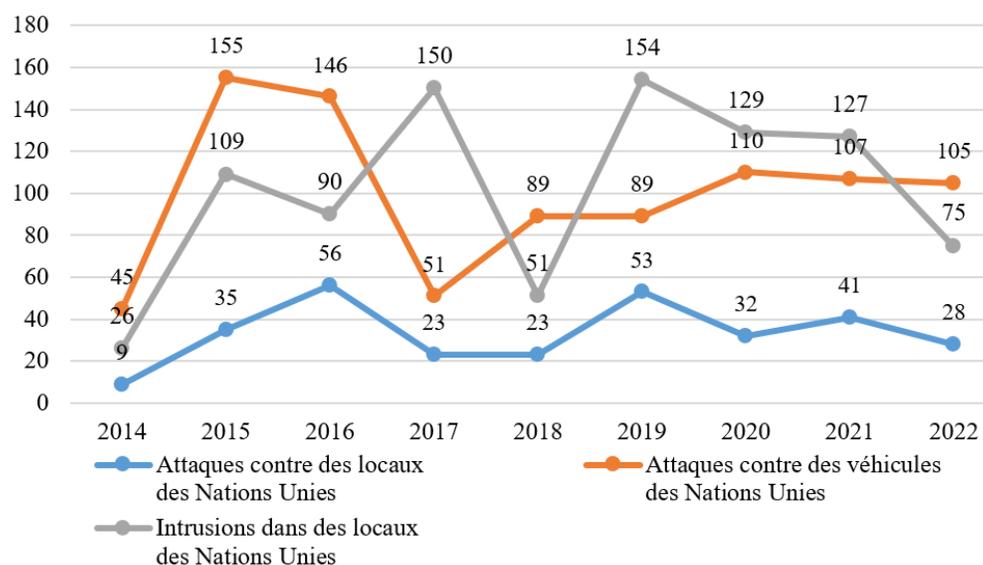
Figure IV
Décès de membres du personnel des Nations Unies résultant d'actes de violence, par type de menace



29. En 2022, on a signalé 28 attaques contre des locaux des Nations Unies, 105 attaques contre des véhicules des Nations Unies et 75 intrusions dans des locaux des Nations Unies, soit un total de 208 atteintes à la sécurité, contre 41 attaques contre

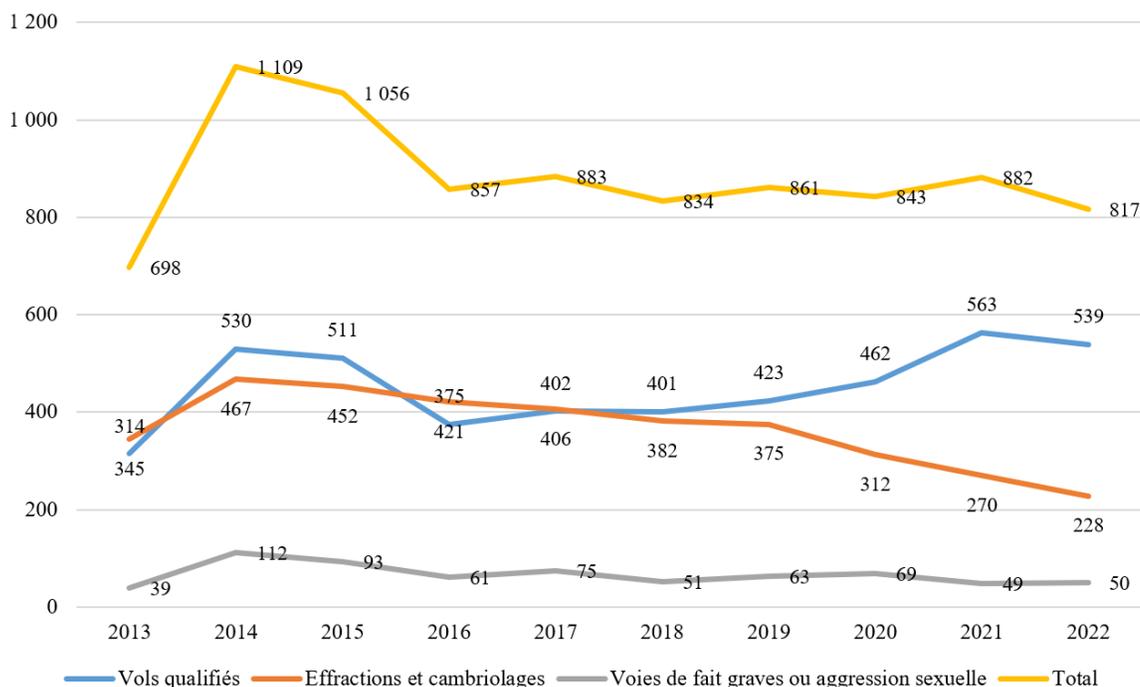
des locaux, 107 attaques contre des véhicules et 127 intrusions en 2021 (voir fig. V et annexe II). À la suite de ces atteintes, 69 véhicules des Nations Unies ont été perdus ou endommagés. La plupart des attaques ont eu lieu en République démocratique du Congo, au Mali et au Soudan du Sud. Au premier semestre de 2023, les entités des Nations Unies ont subi 39 attaques directes contre leurs locaux, 78 attaques contre leurs véhicules et 94 intrusions dans leurs locaux, soit 211 atteintes au total. La plupart des atteintes se sont produites lors des intrusions dans les complexes des Nations Unies au Soudan.

Figure V

Attaques contre des locaux et des véhicules officiels des Nations Unies*Actes criminels*

30. Sur les 1 614 membres du personnel des Nations Unies qui ont été touchés par des atteintes à la sûreté et à la sécurité en 2022, 817 ont été victimes d'un acte criminel – vol qualifié, effraction, cambriolage, voies de fait graves ou agression sexuelle, contre 882 en 2021, soit une légère diminution (voir fig. VI). Parmi les membres du personnel des Nations Unies touchés par un acte criminel en 2022, 501 avaient été recrutés sur le plan local.

Figure VI
Membres du personnel des Nations Unies touchés par des actes criminels, par type d'acte



Terrorisme

31. Durant la période considérée, trois membres du personnel des Nations Unies ont été tués et six blessés lors d'actes de terrorisme. En septembre 2022, un engin explosif improvisé posé en bord de route a explosé aux abords de Beledweyne (Somalie), tuant un membre du personnel des Nations Unies recruté sur le plan local. En octobre 2022, deux véhicules piégés ont explosé près des locaux du Gouvernement hôte, tuant plus de 100 personnes, dont un membre du personnel des Nations Unies recruté sur le plan local. En juin 2023, un membre du personnel des Nations Unies recruté sur le plan local a été tué dans un hôtel de Mogadiscio lors d'une attaque au moyen de deux engins explosifs improvisés portés par des personnes, qui impliquait également des tireurs actifs. Les membres du personnel touchés lors de ces événements n'étaient pas en service. Les attaques terroristes aveugles dans les espaces publics sont demeurées une menace pour les membres du personnel des Nations Unies en Somalie, même si ces derniers ne sont pas des cibles directes.

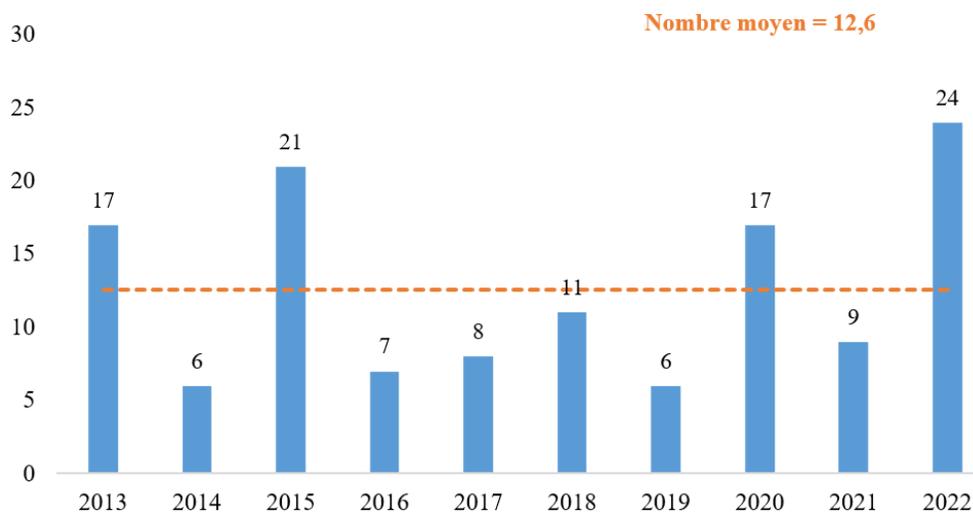
Enlèvements

32. En 2022, 24 membres du personnel des Nations Unies ont été enlevés, soit une nette augmentation par rapport aux 9 membres du personnel enlevés en 2021 (voir fig. VII et annexe III). Seize de ces 24 enlèvements se sont transformés en prises d'otages quand les ravisseurs ont demandé des rançons, contre cinq en 2021. Au premier semestre de 2023, huit membres du personnel des Nations Unies ont été enlevés ; un cas d'enlèvement s'est transformé en prise d'otage.

33. Au Yémen, le Département de la sûreté et de la sécurité a, avec le soutien d'États Membres, obtenu la libération des cinq membres du personnel des Nations Unies qui avaient été enlevés. En Haïti, les prises d'otages restent une menace pour les membres du personnel des Nations Unies et leurs familles. En République centrafricaine et au Mali, le Département a mis en place des cellules de gestion des situations de prise

d'otages en réponse à des incidents ayant touché trois membres du personnel des Nations Unies, ce qui a permis la libération de ces derniers. Les membres du personnel n'avaient pas été ciblés en raison de leurs liens avec l'ONU. Les prises d'otages, menées dans le but d'obtenir une rançon ou à des fins politiques, sont restées un problème affectant les membres du personnel des Nations Unies, les personnes à leur charge et les opérations au Mali au cours de la période considérée.

Figure VII
Enlèvements de membres du personnel des Nations Unies



Accidents de la route et autres accidents

34. En 2022, 15 membres du personnel des Nations Unies ont perdu la vie dans un accident, contre 11 en 2021 (voir annexe I). Ce chiffre comprend 6 membres du personnel décédés à la suite d'un accident de la route (voir fig. VIII), dont 5 qui sont décédés alors qu'ils se trouvaient à bord de véhicules privés ou dans les transports publics. En 2022, 165 membres du personnel ont été blessés dans un accident, soit une nette augmentation par rapport aux 98 membres du personnel blessés en 2021. La plupart des accidents ayant entraîné des blessures étaient des accidents de la route. Avec l'assouplissement des restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en 2022, le nombre de membres du personnel blessés dans des accidents de la route a augmenté.

35. Au premier semestre de 2023, 10 membres du personnel ont perdu la vie et 71 autres ont été blessés dans un accident. Ce chiffre comprend six membres du personnel décédés à la suite d'un accident de la route, dont 5 qui sont décédés alors qu'ils se trouvaient à bord de véhicules privés ou dans les transports publics. Il comprend également quatre membres du personnel décédés à la suite du tremblement de terre survenu en Türkiye en février 2023.

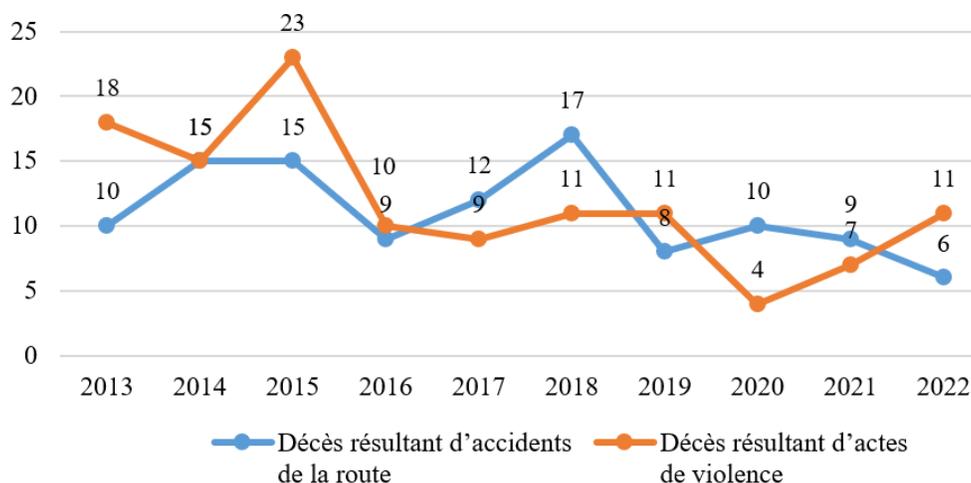
36. Au cours de la période considérée, 25 personnes non membres du personnel des Nations Unies sont mortes et 126 autres ont été blessées dans des accidents de la route impliquant des véhicules des Nations Unies. Il y a eu 16 victimes civiles enregistrées à la suite d'accidents impliquant des véhicules des Nations Unies. Les décès sont survenus au Bangladesh, au Kenya, au Liban, au Pakistan, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sénégal, en Sierra Leone, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe.

37. Dans le cadre de la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière (2021-2030), une initiative des Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité

et les organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont mené des activités de sensibilisation pour aider à atteindre l'objectif de l'initiative consistant à réduire de 50 % le nombre de décès résultant d'accidents de la route en élaborant à l'intention du personnel des Nations Unies et du personnel associé des directives et des normes exhaustives en matière de sécurité routière.

Figure VIII

Décès de membres du personnel des Nations Unies dus à des accidents de la route, au regard de ceux résultant d'actes de violence



Agressions sexuelles

38. En 2022, 16 agressions sexuelles contre des membres du personnel des Nations Unies ont été signalées, contre 2 en 2021. Deux cas ont été enregistrés au premier semestre de 2023. Tous les membres du personnel des Nations Unies qui ont dit avoir été victimes d'agressions sexuelles pendant la période considérée étaient des femmes. Les atteintes à la sécurité fondées sur le genre continuent d'être largement sous-déclarées dans l'ensemble des organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Actes d'intimidation et de harcèlement

39. En 2022, 351 actes d'intimidation et de harcèlement visant des membres du personnel des Nations Unies commis par des acteurs malveillants extérieurs au système des Nations Unies ont été signalés, contre 386 en 2021. La majorité de ces actes se sont produits au Soudan du Sud.

Arrestations et détentions de membres du personnel des Nations Unies

40. En 2022, 107 membres du personnel des Nations Unies ont été arrêtés ou placés en détention par des autorités nationales, contre 177 en 2021. La plupart des arrestations ont eu lieu en Éthiopie, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. Au premier semestre de 2023, 44 membres du personnel ont été arrêtés ou placés en détention par des autorités nationales. En juin 2023, deux étaient toujours en détention.

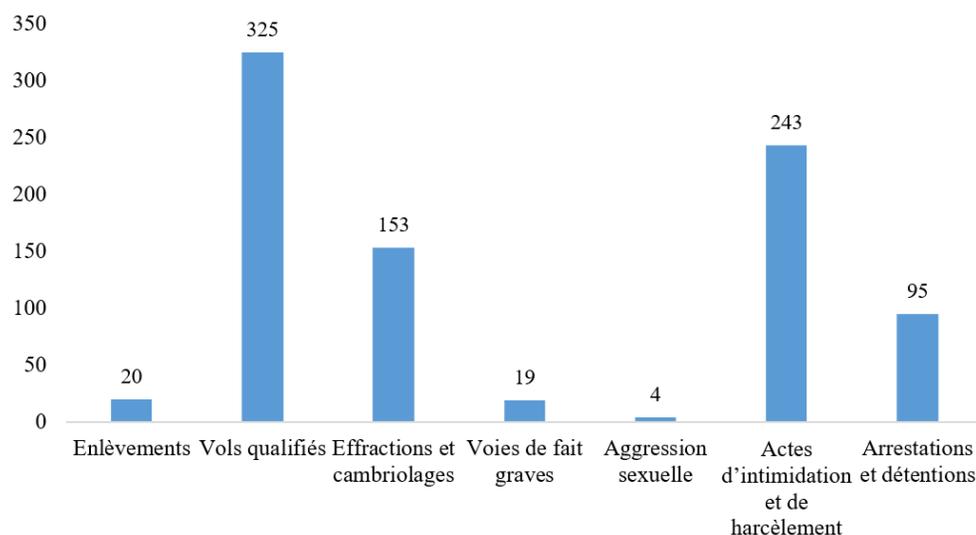
2. Sécurité du personnel recruté sur le plan local

41. Le personnel recruté sur le plan local a continué d'être davantage touché que le personnel recruté sur le plan international, en chiffres absolus, par des accidents ayant entraîné des blessures, des enlèvements, des vols qualifiés, des effractions à leur domicile et des cambriolages, des voies de fait graves, des actes d'intimidation et de harcèlement, ainsi que des arrestations et des détentions (voir fig. IX et annexe III). En effet, sur les 1 614 accidents enregistrés, 1 079 (environ 67 %) ont affecté le premier et 535 le second. Le personnel recruté sur le plan international a été davantage touché, en chiffres absolus, par les actes présumés d'agression sexuelle.

42. En 2022, le personnel recruté sur le plan local représentait 7 des 11 personnes tuées à la suite d'actes de violence, en Guinée, en Haïti, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan du Sud. Vingt des personnes enlevées en 2022 avaient été recrutées sur le plan local.

Figure IX

Atteintes dont a été victime le personnel recruté sur le plan local en 2022



B. Atteintes à la sécurité touchant le personnel humanitaire d'organisations non gouvernementales et d'autres personnels

1. Conséquences des menaces pour la sécurité sur le personnel humanitaire des organisations non gouvernementales

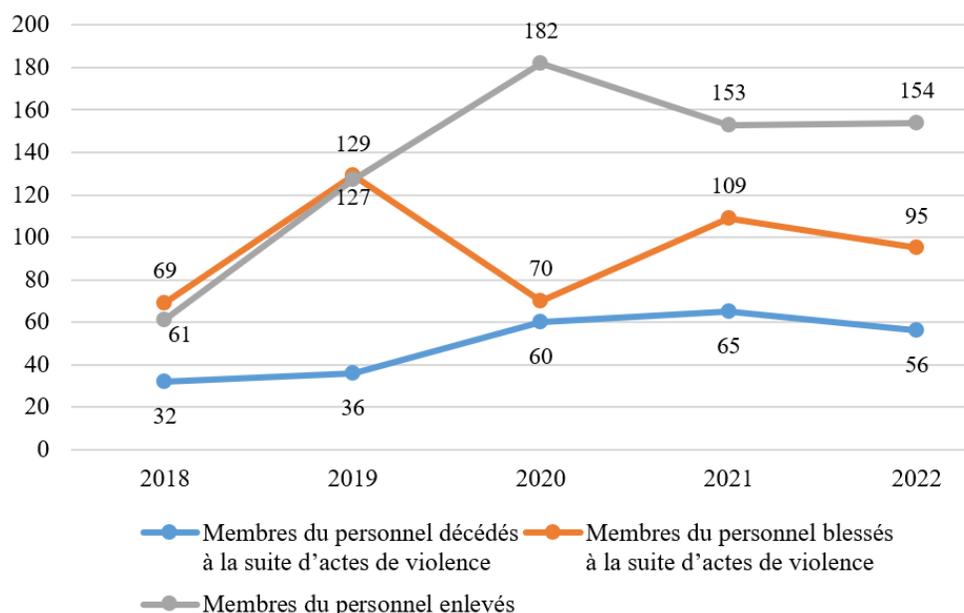
43. Le nombre de situations de crise touchant le personnel humanitaire des partenaires d'exécution des Nations Unies a augmenté, passant de 664 en 2021 à 812 en 2022 (voir annexe IV). En 2022, 56 membres du personnel humanitaire d'organisations non gouvernementales travaillant en étroite collaboration avec l'ONU ont été tués, 95 ont été blessés à la suite d'actes de violence et 154 ont été enlevés, contre 65 tués, 109 blessés et 153 enlevés en 2021 (voir fig. X). On a signalé 44 attaques armées contre des locaux, 153 intrusions dans des locaux et 310 attaques armées contre des véhicules. La plupart de ces faits sont survenus en Afghanistan, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

44. Comme les années précédentes, les organisations non gouvernementales et les partenaires d'exécution ont communiqué au Département de la sûreté et de la sécurité, de manière spontanée, les cas d'atteintes à la sécurité qui leur avaient été signalés.

Ces données doivent être considérées comme une représentation minimale et non comme dressant un tableau complet du phénomène. En outre, elles ne peuvent être vérifiées ou comparées à celles figurant dans les bases existantes, car les méthodes de collecte utilisées diffèrent.

Figure X

Atteintes à la sécurité, signalées au Département de la sûreté et de la sécurité, dont ont été victimes des membres de partenaires d'exécution non gouvernementaux des Nations Unies



2. Atteintes à la sécurité touchant le personnel recruté sur le plan régional de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient⁹

45. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui emploie quelque 32 000 personnes, apporte une aide humanitaire à environ 5,9 millions de réfugiés de Palestine¹⁰. En 2022, 29 membres du personnel de l'Office recrutés sur le plan régional ont été blessés lors d'atteintes à la sécurité ou d'accidents, 22 à la suite d'un acte de violence et 7 dans des accidents ; 30 membres du personnel recrutés sur le plan régional ont été agressés dans l'exercice de leurs fonctions et 96 ont été victimes d'intimidation, de menaces et de harcèlement. Au premier semestre de 2023, 13 membres du personnel recrutés sur le plan régional ont été blessés à la suite d'actes de violence, et 12 ont été agressés (voir annexe V).

46. Au cours de la période considérée, aucun membre du personnel recruté sur le plan régional n'a été enlevé et aucun cas d'agression sexuelle ou de harcèlement sexuel n'a été signalé. Au total, 195 membres du personnel recruté sur le plan régional ont été victimes d'atteintes à la sécurité ou d'accidents en 2022, contre 193 en 2021.

⁹ Le personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) recruté sur le plan régional ne relève pas du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

¹⁰ Les données de l'UNRWA sont basées sur les atteintes à la sécurité signalées à l'Office et enregistrées dans son système de gestion de l'information sur la sécurité dans la région.

Au premier semestre de 2023, 86 membres du personnel recruté sur le plan régional ont été victimes d'atteintes à la sécurité ou d'accidents. Durant la période considérée, on a enregistré cinq attaques contre des locaux de l'UNRWA et 14 intrusions dans ces locaux.

IV. Renforcement du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

47. Dirigé et coordonné par le Département de la sûreté et de la sécurité, le système de gestion de la sécurité des Nations Unies doit en permanence s'adapter aux difficultés inhérentes à la conduite d'opérations dans des situations extrêmement complexes et instables. Les initiatives de collaboration visant à permettre à l'ONU de mener à bien ses programmes et activités de manière sûre et efficace sont décrites ci-dessous.

A. Gestion des risques de sécurité : renforcement des capacités de préparation et de réaction

1. Mise à jour des politiques de sûreté et de sécurité

48. Le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité a continué de diriger l'élaboration de politiques de sécurité à l'échelle du système des Nations Unies. Pour que ses directives soient efficaces et à jour, le Réseau a supervisé des révisions de fond de plusieurs politiques de gestion de la sécurité, notamment celles relatives à l'applicabilité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, à l'évitement du risque, à la gestion des risques liés aux prises d'otages, aux mesures de sécurité applicables au domicile et au recours à des gardes armés de sociétés de sécurité privées. En outre, il a élaboré des directives sur diverses questions de sécurité, notamment sur la sécurité physique des locaux des Nations Unies, la sécurité routière et l'application électronique d'avis de voyage.

49. Par l'intermédiaire du groupe de travail sur les questions de genre et l'inclusion du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le Département de la sûreté et de la sécurité, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont continué de revoir les politiques de sécurité, la formation en matière de sécurité et les mécanismes de gestion des risques de sécurité afin d'encourager l'adoption d'approches à dimension humaine.

2. Formation en matière de sécurité

50. Au cours de la période considérée, le Département de la sûreté et de la sécurité a formé 194 participants des organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies aux procédures et pratiques d'analyse relatives à la sécurité et organisé sept formations en ligne consacrées aux informations sur les menaces pour la sécurité à l'intention de 180 participants, en vue de renforcer les compétences du personnel de sécurité des Nations Unies en matière d'analyse de ces informations.

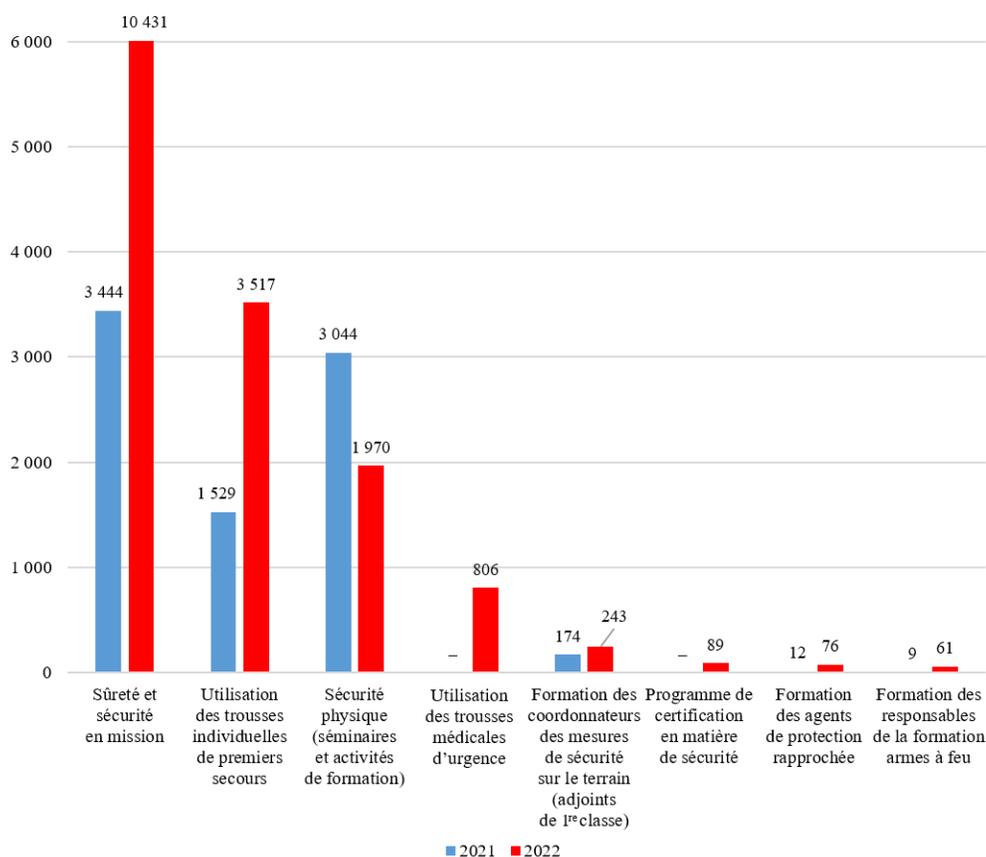
51. Le Département de la sûreté et de la sécurité et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont continué d'examiner les modules, procédures et systèmes de formation en matière de sécurité, y compris la procédure de gestion des risques de sécurité et le système de notification des atteintes à la sécurité et à la sûreté, afin de mieux cerner les risques de sécurité en mettant l'accent sur les personnes, de soutenir les membres du personnel victimes d'atteintes à la sécurité fondées sur le

genre et de rendre l'ONU mieux à même de concevoir et de mettre en œuvre une gestion des risques de sécurité axée sur les personnes. Les organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont également collaboré au recensement et à la mise en commun des pratiques efficaces en matière de recrutement des femmes et de leur maintien dans les services de sécurité, y compris dans les environnements à haut risque.

52. En collaboration avec les organisations relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, la plupart des activités de formation prévues en 2022 ont été exécutées et les objectifs ont été dépassés dans certains cas (voir fig. XI).

Figure XI
Formation en matière de sécurité

(Nombre de membres du personnel)



53. En 2022, en collaboration avec le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité a dispensé 850 cours de formation à l'intention des équipes de coordination du dispositif de sécurité, contre 787 en 2021, et 154 cours de formation à l'intention des agents habilités, contre 169 en 2021. Au cours de la période considérée, il a organisé six cours de formation à la gestion des crises à l'intention de 122 agents habilités afin d'améliorer leurs connaissances en matière de plans de sécurité et de gestion des risques de sécurité et de les préparer à faire face à d'éventuelles situations de crise avec plus de confiance.

54. Le Département de la sûreté et de la sécurité a fourni des orientations visant à renforcer les connaissances en matière de sécurité physique des professionnels de la sécurité des Nations Unies, qui gèrent les risques de sécurité dans les locaux des Nations Unies. Il a soutenu des activités spécifiques menées dans les pays en

procédant à 18 évaluations de bâtiments pour 13 organismes des Nations Unies dans 20 pays, y compris des zones à haut risque comme l'Afghanistan, la Somalie, la République arabe syrienne, l'Ukraine et le Yémen. Il a également réalisé 51 évaluations techniques dans lesquelles il a prodigué des conseils sur certaines composantes des dispositifs de sécurité physique, produit 7 bulletins d'information et formé 425 membres du personnel à l'utilisation de l'outil d'évaluation de la sécurité physique.

3. Transformation numérique

55. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour adopter une approche souple de la transformation numérique et promouvoir l'innovation numérique, conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, le Département de la sûreté et de la sécurité veille à l'amélioration continue de la gestion des risques de sécurité et ainsi que des procédures et outils liés au Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité. En décembre 2022, il a constitué une équipe chargée d'appliquer les recommandations du groupe de travail du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité consacré à la gestion des risques de sécurité et au Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité. Au cours du premier semestre de 2023, cette équipe a apporté des améliorations à l'outil électronique de gestion des risques de sécurité en collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications. La priorité est de revitaliser la formation du personnel de sécurité à la saisie des données relatives aux atteintes à la sûreté et à la sécurité ayant une incidence sur l'ONU et de contribuer à l'amélioration des méthodes de visualisation des données en élaborant un tableau de bord interactif montrant les tendances mondiales des atteintes à la sûreté et à la sécurité ayant une incidence sur l'ONU.

56. Pour rendre plus visible le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et sensibiliser le personnel des Nations Unies aux questions de sécurité, le Département de la sûreté et de la sécurité a conçu une série d'activités en partenariat avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, y compris le site Web du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, une plateforme créée pour communiquer des informations complètes et accessibles sur toutes les questions de sécurité, y compris les habilitations de sécurité, les avis de voyage, les outils, la formation et les ressources. Le Département a également organisé la semaine de la sécurité, manifestation visant à promouvoir une culture de la sécurité à l'Organisation des Nations Unies.

4. Renforcement de l'évaluation et meilleures pratiques

57. Au cours de la période considérée, le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de renforcer sa fonction d'évaluation en tant que dimension essentielle de la préparation pour la gestion des risques de sécurité, de la responsabilité institutionnelle et de l'apprentissage en vue d'améliorer la performance et les résultats. En mars 2023, il a mis en place une nouvelle politique d'évaluation interne, qui décrit les principes et le cadre régissant la fonction d'évaluation et précise comment les évaluations doivent être planifiées, menées et utilisées.

58. Le Département de la sûreté et de la sécurité a mené à bien une évaluation de la Stratégie pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes (2015-2021). Il y met en évidence les progrès qu'il a accomplis dans la réalisation de ses objectifs en matière d'égalité des genres et dans la promotion de mesures de sécurité tenant compte du genre, et y définit les domaines dans lesquels il doit redoubler d'efforts. Il a également lancé des évaluations de la formation à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence et de sa stratégie en matière de bien-être psychosocial, et

actualisé les méthodes qu'il suit pour rassembler des enseignements tirés et des meilleures pratiques. Les méthodes actualisées seront présentées dans de nouvelles directives sur les enseignements tirés.

5. Mesures psychosociales en cas de situation de crise

59. En 2022, le Département de la sûreté et de la sécurité a dirigé une initiative menée à l'échelle du système des Nations Unies et élaboré un manuel pratique sur le soutien psychosocial dans les situations de crise à l'intention des conseillers du personnel et des responsables du soutien antistress de l'Organisation. Il a également mis au point la première compilation de directives techniques relatives à l'utilisation des technologies de l'information dans les services de soutien psychosocial au sein de l'ONU.

60. En 2022, 105 conseillers de l'Organisation affectés aux missions ont bénéficié d'une supervision technique régulière. Des séances de gestion du stress et de renforcement de la résilience ont été proposées à 26 919 membres du personnel. On a amélioré la résilience des responsables de la sécurité en offrant à 165 conseillers principaux pour la sécurité, conseillers en chef pour la sécurité et conseillers pour la sécurité une formation sur la prévention et la gestion du stress.

61. En 2022, le Département de la sûreté et de la sécurité a coordonné les mesures prises par l'ONU en matière de soutien psychosocial dans des situations d'urgence majeures, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Haïti et en Ukraine, et soutenu les activités de gestion de situations de prise d'otages en Haïti, au Nigéria, en République démocratique du Congo et au Yémen. Il a également supervisé le travail des conseillers affectés aux missions qui ont apporté un soutien psychologique d'urgence et un appui psychologique pour la gestion du stress à 16 446 membres du personnel et a organisé 1 405 consultations pour aider les cadres à faire face aux événements traumatisants vécus par leurs équipes.

62. Une stratégie globale pour le bien-être psychosocial du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité et du personnel de sécurité intégré a été lancée en février 2022 en tant que priorité stratégique du Département. Elle prévoit la prise en compte des questions de bien-être psychosocial dans les décisions du Département, le renforcement de la résilience du personnel, la lutte contre la stigmatisation du soutien psychosocial et la mise en place de services d'appui psychosocial prioritaires pour le personnel de sécurité intégré affecté dans des lieux dangereux. En tirant parti de la plateforme de gestion des informations et des données sur les questions psychosociales, qui est un outil de pointe, le Département a recueilli et analysé des données globales complètes sur les besoins psychosociaux du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge. Ces données sont utilisées pour déterminer quels sont les nouveaux besoins psychosociaux et les lacunes actuelles en matière de ressources et renforcer la préparation au stress traumatique et la gestion de celui-ci.

63. Au cours du premier semestre de 2023, le Département de la sûreté et de la sécurité a renforcé l'état de préparation du personnel des Nations Unies en organisant des séances de gestion du stress et de renforcement de la résilience à l'intention de 10 268 membres du personnel sur le terrain, dont 140 responsables de la sécurité. Il a également supervisé le travail des conseillers affectés aux missions qui ont apporté un soutien psychologique d'urgence et un appui psychologique pour la gestion du stress à 6 100 membres du personnel à la suite d'événements traumatisants et a organisé 638 consultations pour aider les cadres à faire face aux événements traumatisants vécus par leurs équipes.

6. Prospective et renforcement de la résilience

64. Pour continuer de fournir des services de sécurité fiables qui permettent aux Nations Unies de mener à bien leurs opérations dans le monde entier, le Département de la sûreté et de la sécurité a participé plus systématiquement aux activités de planification des organismes de Nations Unies au niveau national, y compris le bilan commun de pays et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En utilisant les ressources disponibles, il a également créé le groupe de la résilience opérationnelle afin de travailler avec les bureaux régionaux et d'aider les opérations de pays à mieux planifier leur soutien au système des Nations Unies, sur la base d'une analyse prospective et de l'assurance de la qualité des produits de la planification. L'objectif est de mettre les services du Département en phase avec les résultats escomptés en matière de développement et d'aide humanitaire, et de veiller à ce que le Département soit toujours prêt à soutenir les opérations des Nations Unies, même en cas de détérioration des conditions de sécurité.

65. En outre, un groupe d'alerte et d'intervention d'urgence est mis en place pour apporter des capacités supplémentaires, à distance et au niveau national, en cas de besoin dans des situations d'urgence. Ce groupe a noué des partenariats avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour assurer une planification opérationnelle conjointe, et avec le Département de l'appui opérationnel pour accéder à ses fichiers d'experts et accélérer les déploiements.

7. Harmonisation de l'action menée en matière de sécurité avec les priorités de l'Organisation

66. Au cours de la période considérée, le Département de la sûreté et de la sécurité a accéléré l'adoption et l'intégration dans ses activités de divers éléments de la réforme de l'ONU et des initiatives du Secrétaire général.

67. Le Département de la sûreté et de la sécurité a pris des mesures pour lutter contre le racisme sous toutes ses formes. Un défenseur principal a été nommé, un plan d'action global a été diffusé auprès de l'ensemble du personnel et les progrès font l'objet d'un suivi régulier au plus haut niveau.

68. En collaboration avec le Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, le Département de la sûreté et de la sécurité a organisé une séance d'information à l'intention de son personnel lors d'une réunion générale, puis lancé une vaste campagne de communication et élaboré des supports de formation sur la question.

69. En collaboration avec le Département des opérations de paix, qui a lancé un projet lié à la mésinformation et à la désinformation dans les contextes de maintien de la paix, le Département de la sûreté et de la sécurité a organisé une série d'ateliers visant à doter son personnel des compétences nécessaires pour reconnaître, analyser et contrer les informations trompeuses.

70. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies a continué de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre des programmes et des initiatives pour la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu aux Philippines, les responsables du système ont collaboré étroitement avec l'équipe de pays en vue d'élaborer des protocoles de sécurité complets pour la gestion des risques liés au climat. Cette collaboration a permis d'assurer la fourniture ininterrompue des services des Nations Unies et d'aider le pays à poursuivre ses efforts en matière d'accès à une énergie propre et d'un coût abordable (objectif 7) et d'action climatique (objectif 13).

71. L'accent a également été mis sur les objectifs de développement durable dans les contextes de conflit et d'après-conflit. En Ukraine, grâce au système de gestion de la sécurité des Nations Unies, on a appliqué des mesures de sécurité robustes pour permettre aux Nations Unies de maintenir une présence afin de poursuivre leurs efforts d'aide humanitaire et de préserver les acquis en matière de développement durable. Cette gestion proactive de la sécurité a permis à l'équipe de pays des Nations Unies de se concentrer sur sa mission, ce qui a donné lieu à des progrès notables dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité (objectif 4) et dans la promotion de l'égalité entre les sexes (objectif 5).

B. Renforcement de la collaboration en matière de sécurité

1. Renforcement de la coopération avec les gouvernements hôtes

72. C'est aux gouvernements hôtes qu'il revient en premier lieu de protéger le personnel, les locaux et les biens des Nations Unies. Une collaboration et un dialogue efficaces avec ces gouvernements sont essentiels à la gestion du dispositif de sécurité des Nations Unies. Le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de faciliter la collaboration avec les gouvernements hôtes aux fins du règlement des crises et de faire lever les restrictions subies tout en se dotant des capacités nécessaires pour atténuer les risques relevés et renforcer l'appui au personnel et aux opérations des Nations Unies. Il a également continué de collaborer avec les gouvernements hôtes pour faire lever les obstacles auxquels se heurte le personnel de sécurité international des Nations Unies en matière d'appui à la gestion des risques de sécurité sur le terrain en raison de la non-délivrance de visas.

73. Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité s'est régulièrement entretenu avec les autorités des pays hôtes afin de mettre en place une collaboration étroite fondée sur une conception commune de l'échange d'informations relatives à la situation, de la communication des analyses des menaces et des risques, de la coordination des mesures de prévention et de réduction des risques, ainsi que de la gestion des problèmes de sécurité. Le Secrétaire général adjoint s'est entretenu avec les autorités des pays hôtes lors de visites sur le terrain, au cours desquelles les besoins et les préoccupations en matière de sécurité ont été examinés. Il s'est efforcé de faire mieux comprendre l'action du Département de la sûreté et de la sécurité en organisant, par exemple, des séances d'information à l'intention des États Membres à New York.

2. Renforcement des partenariats conclus avec des organisations non gouvernementales

74. Le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de renforcer la collaboration avec les organisations non gouvernementales dans le cadre de la stratégie Saving lives together (Sauver des vies ensemble), en mettant l'accent sur la collaboration systématique avec les plateformes de sécurité des organisations non gouvernementales dans les zones à haut risque, l'amélioration de l'échange d'informations et la préparation aux crises. Cela a permis de bien gérer les réponses aux atteintes à la sécurité et aux crises, notamment lors de la crise survenue en avril-mai 2023 au Soudan, où la collaboration bien développée dans le cadre de l'initiative a permis de soutenir efficacement les organisations non gouvernementales et de faire en sorte que leur personnel puisse bénéficier des opérations de réinstallation hors de Khartoum et d'autres lieux d'affectation touchés par le conflit menées par l'ONU. Les responsables de la sécurité des organisations non gouvernementales internationales ont également participé aux cours de gestion des situations de prise

d'otages et de formation à la gestion des crises organisés par le Département à l'intention des agents habilités.

75. Avec les partenaires du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité a continué de promouvoir les partenariats stratégiques et organisé en mai 2023 le troisième symposium international sur la sécurité, qui est un forum permettant à l'ONU, aux organisations régionales et à d'autres parties prenantes de renforcer leur collaboration sur les questions de sécurité. Organisé en coopération avec le Groupe de la Banque islamique de développement, le symposium a réuni plus de 90 participants. La prochaine édition de ce rendez-vous annuel est prévue pour 2024 et sera organisée en coopération avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.

3. Lutte contre l'impunité et promotion du respect des droits humains et des privilèges et immunités du personnel des Nations Unies et du personnel associé

76. L'ONU collabore étroitement avec les pays hôtes, à qui il incombe en premier lieu d'assurer la protection du personnel des Nations Unies présent sur leur territoire et de faire respecter les privilèges et immunités qui lui sont conférés. Elle engage les États Membres à respecter les instruments internationaux applicables. À l'heure actuelle, seuls 95 États sont parties à la Convention de 1994 sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé et 33 à son protocole facultatif de 2005.

V. Renforcement de la sécurité du personnel humanitaire : axe stratégique et possibilités

77. Le Département de la sûreté et de la sécurité redoublera d'efforts pour ancrer davantage la planification axée sur les résultats, notamment par la fourniture d'un soutien spécialisé aux bureaux de pays et le renforcement de leurs capacités, ainsi que par l'élaboration de programmes de pays qui précisent le soutien du Département aux mandats, aux priorités et aux résultats des organismes des Nations Unies.

78. Le Département accorde la priorité à la souplesse et à la résilience du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Ainsi, il surveillera en permanence l'état de préparation du système et sa capacité d'être mis en service en cas de dégradation soudaine des conditions de sécurité.

79. Une bonne préparation n'est possible que si l'on remédie aux lacunes critiques relevées par les partenaires et les décideurs en ce qui concerne l'approche du Département de la sûreté et de la sécurité en matière d'analyse. L'année prochaine, on apportera des changements qui permettront d'améliorer les activités d'analyse prospective et de planification du Département, et de réorienter les produits analytiques sur lesquels sont fondés les conseils prodigués et les décisions prises au sujet des programmes des Nations Unies exécutés dans des environnements dangereux.

80. Cet engagement et ces efforts seront soutenus de diverses manières, notamment par des partenariats : avec le système des Nations Unies, en particulier le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, dans le domaine de la planification ; avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département de l'appui opérationnel, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix dans le domaine des interventions et du soutien en cas de situations d'urgence ; avec de multiples partenaires dans le domaine de l'analyse, de la mise en valeur des ressources humaines pour une main-d'œuvre

diversifiée et compétente, de l'innovation et de l'adaptation, y compris la transformation numérique à l'appui de la collaboration, de la prise de décision rapide et de l'efficacité, des questions de genre et de l'inclusion en vue de rendre les opérations plus efficaces, plus acceptées et plus adaptées aux besoins, et de la mobilisation des ressources pour doter le Département de la sûreté et de la sécurité des capacités adéquates, au bon niveau et au bon moment.

VI. Observations et recommandations

81. **La communauté internationale continue de faire appel à l'ONU pour gérer des crises complexes et imprévisibles, souvent dans des conditions de sécurité instables, dans lesquelles notre personnel peut être vulnérable à de multiples menaces. Des approches de la gestion des risques de sécurité souples, coordonnées et fondées sur l'information sont essentielles pour que l'ONU puisse s'acquitter des mandats que lui ont confiés les États Membres et continuer de respecter les obligations que lui impose la Charte, même dans des environnements à très haut risque.**

82. **Le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire ont continué de risquer leur vie pour apporter de l'aide et de l'espoir aux femmes et aux hommes en situation de détresse. Tout décès ou toute blessure de membres de ces personnels est inacceptable. En 2022, 11 membres du personnel des Nations Unies, dont la majorité avaient été recrutés sur le plan local, et 56 membres du personnel humanitaire d'organisations non gouvernementales auraient perdu la vie à la suite d'actes de violence. Au premier semestre de 2023, neuf autres membres du personnel des Nations Unies sont décédés. Je suis profondément attristé par ces décès et j'adresse mes sincères condoléances aux familles des victimes. Je condamne avec la plus grande fermeté toutes les formes de violence visant le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire. Pour honorer la mémoire de ces courageuses personnes, l'ONU continuera d'œuvrer avec détermination afin de bâtir un monde meilleur.**

83. **Je suis profondément préoccupé par la forte augmentation du nombre d'enlèvements de membres du personnel des Nations Unies, qui a presque triplé, 24 cas d'enlèvements ayant été enregistrés en 2022, et par l'augmentation considérable du nombre de cas supposés d'agressions sexuelles contre des membres du personnel des Nations Unies. Je reste également profondément préoccupé par le mépris systémique du droit international humanitaire et des droits humains et j'exhorte les gouvernements à faire procéder de manière rapide, approfondie et efficace, par des organes indépendants et impartiaux, à des enquêtes sur les allégations de violation, et à traduire en justice les auteurs. Je me félicite des efforts faits par les gouvernements pour lutter contre l'impunité des crimes graves commis contre le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire.**

84. **Je reste préoccupé par le fait que les organisations non gouvernementales, y compris les partenaires d'exécution de l'ONU, sont fortement touchées par l'insécurité. L'adaptation de l'aide aux particularités locales ne doit pas mettre davantage de vies en danger. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies étudiera les moyens de renforcer la stratégie Saving Lives Together (Sauver des vies ensemble). Je demande à tous les États Membres qui sont en mesure de le faire de fournir des ressources extrabudgétaires supplémentaires à l'appui de ces efforts. L'ONU aspire à une mise en œuvre plus efficace et plus adaptée aux particularités locales, ce qui signifie qu'elle a pour obligation**

d'aider les organisations non gouvernementales partenaires à gérer les risques de sécurité.

85. Dans ce contexte difficile, je souligne l'importance des partenariats entre l'ONU, le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, les organisations régionales et d'autres partenaires internationaux, et je me félicite que les États Membres et les gouvernements hôtes continuent de collaborer et de coopérer avec l'ONU pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire. Des partenariats stratégiques qui favorisent des réponses coordonnées sont essentiels pour faire face de manière efficace et efficiente aux menaces multidimensionnelles qui pèsent sur la sécurité.

86. L'autre priorité est de garantir des ressources suffisantes et prévisibles pour la sécurité. Pour mieux anticiper les situations d'urgence et y répondre de manière plus efficace, il faut que les coûts de la sécurité fassent partie intégrante de la planification des programmes et de l'examen des mandats.

87. Je demande aux États Membres d'apporter un soutien supplémentaire sous la forme de contributions volontaires afin que le Département puisse répondre aux besoins sans cesse croissants en matière de sécurité et ainsi permettre à l'Organisation de mener ses opérations.

88. Ce soutien est essentiel au maintien d'un système collectif de gestion de la sécurité, qui est l'approche la plus efficace et la plus efficiente s'agissant de garantir la sûreté et la sécurité des opérations et du personnel des Nations Unies. Les efforts que déploie le Département de la sûreté et de la sécurité pour réorienter ses activités et ses ressources vers les résultats et la résilience opérationnelle sont essentiels pour fortifier ce système collectif, et j'invite tous les partenaires extérieurs à continuer de collaborer étroitement avec le Département pour assurer la durabilité et l'efficacité du système.

89. Je recommande à l'Assemblée générale de rester saisie de la question de la sûreté et de la sécurité du personnel des Nations Unies et de continuer à apporter un soutien sans réserve au système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Annexe I

Membres du personnel des Nations Unies victimes d'atteintes à la sûreté et à la sécurité

Catégorie d'atteinte	Nombre de victimes						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (de janvier à juin)
Actes de violence ayant entraîné la mort	9	11	11	4	7	11	9
Accidents ayant entraîné la mort	13	20	33	14	11	15	10
Actes de violence ayant entraîné des blessures	70	67	92	100	82	124	59
Accidents ayant entraîné des blessures	111	114	100	89	98	165	71
Enlèvements	8	11	6	17	9	24	8
Vols qualifiés	402	401	423	462	563	539	269
Effractions au domicile et cambriolages	406	382	375	312	270	228	131
Voies de fait graves	47	41	51	62	47	34	20
Agression sexuelle	28	10	12	7	2	16	2
Actes d'intimidation et de harcèlement	316	391	327	307	386	351	151
Arrestations et détentions	63	85	86	84	177	107	44
Total	1 473	1 533	1 516	1 458	1 652	1 614	774

Annexe II

Attaques contre des locaux et des véhicules officiels des Nations Unies

<i>Catégorie</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023 (de janvier à juin)</i>
Attaques contre des locaux des Nations Unies	23	23	53	32	41	28	39
Attaques contre des véhicules des Nations Unies	51	89	89	110	107	105	78
Intrusions dans des locaux des Nations Unies	150	51	154	129	127	75	94
Total	224	163	296	271	275	208	211

Annexe III

Membres du personnel civil des Nations Unies victimes d'atteintes à la sécurité en 2022

Catégorie d'atteinte	Nombre de victimes	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan local	Hommes	Femmes	Nombre de pays	Circonstances des atteintes
Actes de violence ayant entraîné la mort	11	4	7	10	1	10	Conflit armé (3) ; actes criminels (6) ; terrorisme (2)
Accidents ayant entraîné la mort	15	5	10	9	6	13	Accidents de la route (6) ; autres accidents (9)
Actes de violence ayant entraîné des blessures	124	35	89	80	44	47	Conflit armé (1) ; troubles civils (5) ; actes criminels (115) ; terrorisme (3)
Accidents ayant entraîné des blessures	165	51	114	103	62	55	Accidents de la route (135) ; autres accidents (30)
Enlèvements ^a	24	4	20	20	4	7	Tous les membres du personnel avaient été libérés en août 2023
Vols qualifiés ^b	539	214	325	269	270	92	
Effractions au domicile ^c et cambriolages ^d	228	75	153	124	104	68	
Voies de fait graves ^e	34	15	19	16	18	19	
Agression sexuelle	16	12	4	–	16	9	
Actes d'intimidation ^f et de harcèlement ^g	351	108	243	193	158	68	
Arrestations et détentions ^h	107	12	95	90	17	35	2 membres du personnel restent en détention
Total	1 614	535	1 079	914	700		

^a Action commise par des acteurs non étatiques consistant à retenir une personne captive par la menace, la force ou la fraude, et notamment à la prendre en otage en posant des conditions à sa libération.

^b Action ou fait de s'emparer illégalement de la propriété d'autrui par le recours à la violence ou la menace de recours à la violence.

^c Fait de s'introduire chez autrui illégalement et par la force dans l'intention de commettre une infraction aggravée par le recours à la force ou à la violence physique.

^d Fait de s'introduire chez autrui illégalement et par la force dans l'intention de commettre une infraction.

^e Infraction commise par quiconque expose de force un membre du personnel à des voies de fait ou à des violences physiques.

^f Menaces destinées à intimider ou dissuader autrui ou à inspirer la crainte.

^g Fait de soumettre une personne de façon systématique ou incessante à des actions indésirables et déplaisantes qui n'ont aucun but légitime et la perturbent psychologiquement.

^h Action(s) exécutée(s) par des acteurs étatiques.

Annexe IV

**Atteintes à la sécurité, signalées à l'Organisation
des Nations Unies, dont ont été victimes des membres
du personnel de partenaires d'exécution des Nations Unies
Département de la sûreté et de la sécurité**

Catégorie d'atteinte	Nombre de victimes						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (de janvier à juin)
Actes de violence ayant entraîné la mort	42	32	36	60	65	56	8
Actes de violence ayant entraîné des blessures	62	69	129	70	109	95	21
Enlèvements	84	61	127	182	153	154	10
Attaques armées contre des locaux	11	21	11	27	36	44	4
Intrusions dans des locaux	68	59	105	73	89	153	29
Attaques armées contre des véhicules	114	72	159	166	212	310	25
Total	881	314	567	578	664	812	97

Annexe V

Atteintes à la sécurité touchant le personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient recruté sur le plan régional

Catégorie d'atteinte	Nombre de victimes						2023 (de janvier à juin)
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Actes de violence ayant entraîné la mort	–	1	–	1	–	–	–
Accidents ayant entraîné la mort	–	2	–	–	–	–	–
Actes de violence ayant entraîné des blessures	5	6	18	28	29	22	13
Accidents ayant entraîné des blessures	3	4	5	14	8	7	–
Enlèvements	–	–	1	–	–	–	–
Vols qualifiés	10	9	1	2	1	4	2
Effractions au domicile et cambriolages	–	1	–	1	2	–	–
Voies de fait	56	49	12	43	47	30	12
Agression sexuelle	–	–	–	–	–	–	–
Actes d'intimidation et de harcèlement	109	128	57	49	87	96	42
Arrestations et détentions	21	3	7	11	19	36	17
Total	204	203	101	149	193	195	86